

OLIVIER DE SERRÈS

RADIOGRAPHIE D'UNE « CITE GHETTO »

JOURNAL D'EXPOSITION

JOURNAL D'EXPOSITION

OLIVIER DE SERRÈS

RADIOGRAPHIE
D'UNE
« CITE GHETTO »

SOMMAIRE

03 INTRODUCTION

04 1958-1968 LES PREMIERS HABITANTS

*05 La Régie Simon,
un propriétaire peu
scrupuleux*

*06 Les grands ensembles :
une réponse à la crise
du logement*

06 Les « rapatriés » d'Algérie

07 1969-1984 DES PREMIERS TROUBLES AU DYNAMITAGE DES BARRES

*08 LA NAISSANCE
DU « GHETTO »*

08 De la « cité » au « ghetto »

08 Qu'est-ce qu'un ghetto ?

09 Immigration et Maghreb

*10 Le rejet par le voisinage :
lettres et pétitions*

*10 Une école « algérienne »
à Villeurbanne*

*12 Violences dans les cités de
l'agglomération lyonnaise*

13 LE CHOIX DE LA DESTRUCTION

*13 Le rôle de Charles Hernu,
maire de Villeurbanne
de 1977 à 1990*

*14 La destruction des barres
était-elle la seule solution ?*

*14 Le rejet des grands
ensembles*

15 1984-1994 UNE NOUVELLE VIE DU QUARTIER, LA CITÉ JACQUES-MONOD

*16 Le choix d'un
nouvel urbanisme*

*16 Les villas dites
« spécifiques »*

*17 Le botaniste, le philosophe
et le médecin : le quartier
change de nom*

18 L'affaire des expulsions

*19 La politique de
sécurité dans
l'agglomération
lyonnaise*

*19 L'émergence d'une
politique sécuritaire*

20 1994-2009 OLIVIER-DE-SERRES, ENTRE MÉMOIRES ET HISTOIRE

*21 Quartier lointain,
un documentaire sonore
d'Irène Berelowitch*

22 Quelle mémoire !

23 REPÈRES CHRONOLOGIQUES

24 PROGRAMME AUTOUR DE L'EXPOSITION

26 PARTENAIRES

27 BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

28 RESSOURCES SCIENTIFIQUES

30 LE RIZE

OLIVIER- DE-SERRES, RADIO- GRAPHIE D'UNE « CITÉ GHETTO »

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France connaît une grave crise du logement à laquelle l'État répond par une politique de construction massive, rapide et à bas coût. C'est ainsi qu'un nouveau type d'habitat voit le jour : le grand ensemble. L'architecture répétitive des bâtiments, l'absence d'équipements de proximité et la concentration progressive de populations pauvres et immigrées vont vite transformer ces symboles de la modernité en zones d'exclusion, cristallisant progressivement la plupart des maux qui affectent la société : jeunesse désœuvrée du fait de la crise économique et sociale, épisodes de violences, misère, racisme. Les réponses apportées par les pouvoirs publics sont diverses : animation sociale des quartiers, police de proximité, mais parfois aussi des actions plus radicales comme la destruction pure et simple des immeubles.

À Villeurbanne, la cité Olivier-de-Serres est la première en France à connaître un tel sort. Construite hâtivement à la fin des années 1950 pour les « rapatriés » d'Algérie, elle est devenue en moins de vingt ans une véritable « cité ghetto » jusqu'à la démolition de ses barres entre 1978 et 1984. Aucune trace physique ne subsiste du quartier, pas même le nom de la rue. Pourtant, l'évocation de la cité Olivier-de-Serres déclenche encore, pour ceux qui y ont vécu ou l'ont connue, de vives réactions et de forts souvenirs. Nourrie de ces mémoires plurielles et contradictoires, cette exposition propose la construction d'un récit où chacun peut retrouver cette histoire.

1958-1968

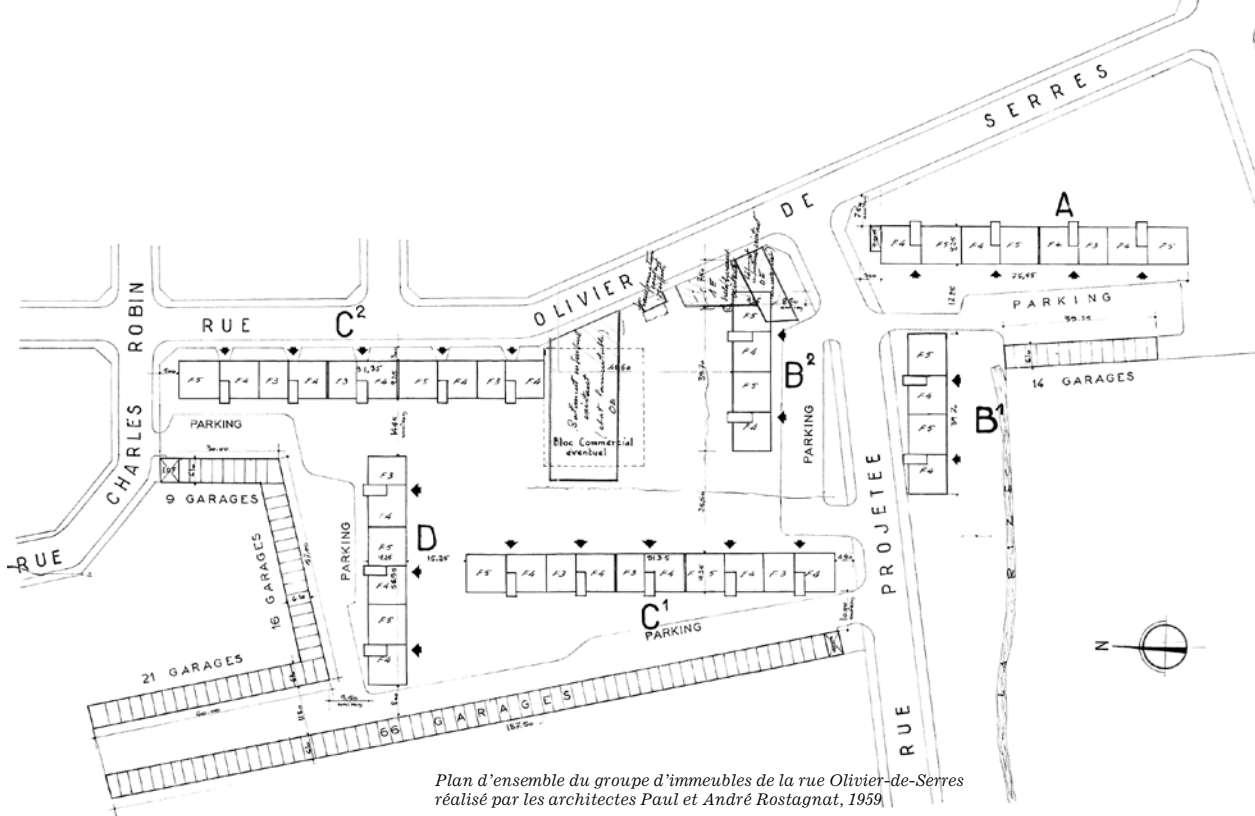
LES PREMIERS HABITANTS

6

Implantés dans un quartier mixte composé d'habitations, d'ateliers et de petites entreprises le long de la Rize, les six bâtiments de la cité Olivier-de-Serres (construite dans la rue du même nom) ont été édifiés à partir de 1958 par un entrepreneur privé.

Il bénéficie de prêts sans intérêt de l'État pour faciliter le logement des rapatriés d'Algérie. Les premiers occupants de la cité Olivier-de-Serres arrivent en 1962, mais très vite, des conflits éclatent entre le propriétaire et les « rapatriés » en raison des charges trop élevées et du manque d'entretien de la cité. Progressivement, les travailleurs immigrés d'Algérie, du Maroc et de Tunisie remplacent les « pieds-noirs » d'Algérie qui s'installent ailleurs à Villeurbanne et dans l'agglomération lyonnaise.

En 1968, la Compagnie Simon qui gère la cité Olivier-de-Serres entre en opposition avec la mairie dirigée par Étienne Gagnaire. Ce dernier souhaite construire un foyer socio-éducatif pour les jeunes de la cité, très nombreux, qui commencent à entrer en conflit avec les habitants des immeubles voisins.



Plan d'ensemble du groupe d'immeubles de la rue Olivier-de-Serres réalisé par les architectes Paul et André Rostagnat, 1959

La régie Simon, un propriétaire peu scrupuleux

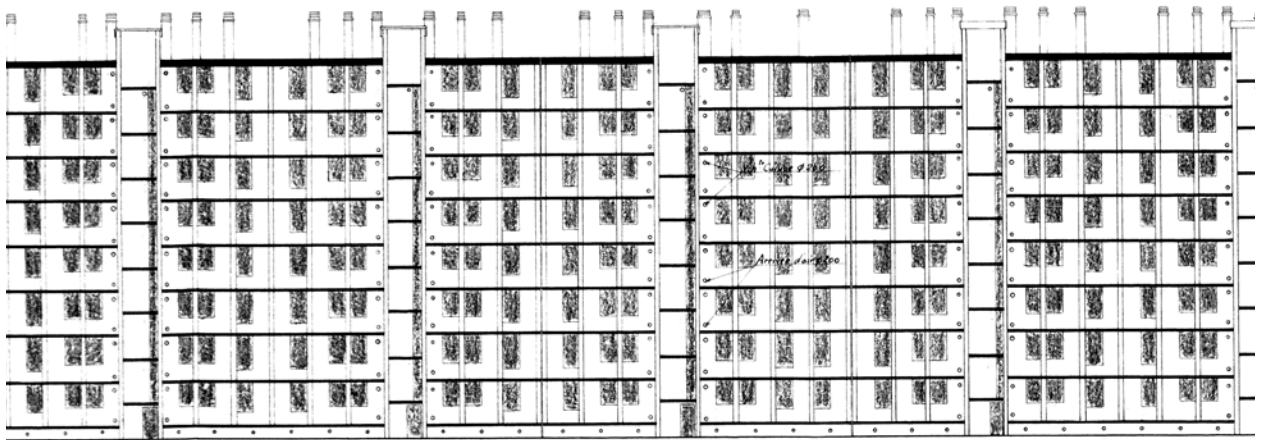
En 1956, le site de la future cité Olivier-de-Serres abrite une usine de selles de vélo, que le propriétaire, l'industriel Simon, délocalise en Côte d'Or. Sur ce terrain désormais disponible, les frères Simon vont profiter de primes à la construction et de prêts du crédit foncier dans le cadre de la loi d'aide aux rapatriés pour se lancer dans la construction d'un vaste ensemble de logements. Six barres de huit étages, 336 logements, 71 garages, le tout réparti sur un terrain de 2400 m² : telle est la physionomie du quartier Olivier-de-Serres dont les détails semblent pourtant avoir été oubliés. Trottoirs, espaces verts, équipements collectifs, prévus dans les plans et le cahier des charges, ne font pas partie des travaux réalisés. Les frères Simon conservent la régie des logements, bien qu'ils n'aient aucune expérience en matière de gestion immobilière.

En réalité, il s'agit d'une opération financière de pure rentabilité immédiate. La régie demande en effet des cautions de six mois, négligeant la réglementation. Trois ans après l'arrivée des premiers habitants, elle augmente les loyers de 15 % et les charges de 90 % alors que les abords de la cité ne sont toujours pas terminés.

Ces augmentations vont se poursuivre sans pour autant donner lieu à des améliorations du cadre de vie des habitants. En dépit des nombreuses tentatives des pouvoirs publics et des habitants pour débloquer la situation, la régie ne manifestera jamais beaucoup d'intérêt à l'égard des problèmes liés à la vie collective.



Vue d'un immeuble de la cité Olivier-de-Serres, années 1970



Plan d'une façade d'immeuble de la rue Olivier-de-Serres réalisé par les architectes Paul et André Rostagnat, 1959

8

Les grands ensembles : une réponse à la crise du logement

Un million de logements ont été détruits pendant la Seconde Guerre mondiale.

Sauf dans les régions dévastées, le logement n'est pas une priorité de la Reconstruction et la crise du logement sévit dans une période de croissance démographique. Le 1^{er} février 1954, l'appel de l'abbé Pierre pour les sans-logis est entendu, même s'il n'a pas été – comme le veut la légende – à l'origine des programmes ambitieux de construction de logements de la période.

En 1954, quatre habitations sur dix n'ont pas d'eau potable et près des trois quarts n'ont pas de WC intérieurs ; 82 % n'ont ni salle de bains, ni douche. Cette situation explique l'énorme programme de construction de logements collectifs auxquels le nom de « grands ensembles » a été donné. Faits de tours

et de barres, ils incarnent à l'époque la modernité. De 14 millions de logements en 1954 pour 43 millions d'habitants, le chiffre passe à 21 millions en 1975 pour 53 millions d'habitants, soit un tiers de logements en plus. La majorité a alors l'eau courante, les trois quarts des WC intérieurs et une salle de bains ou une douche. En 1973, tenu pour responsable des maux sociaux qui affectent la vie urbaine tout entière, le programme des « grands ensembles » est arrêté.

Les « rapatriés » d'Algérie

Arrivés après les accords d'Évian et l'exode brutal du printemps 1962, les Français d'Algérie, les « pieds-noirs », sont environ 1 million (auxquels il faut ajouter les harkis et leurs familles, soit environ 140 000 personnes) et appelés improprement « rapatriés ». À leur arrivée en « métropole », les familles sont en partie rejetées par la société française.

Elles sont en effet assimilées à des colons fauteurs d'une guerre qui s'est terminée par une défaite et la perte de l'empire colonial. Pourtant, la plupart d'entre eux étaient des « petits blancs », employés ou ouvriers urbains, arrivés en Algérie avec un maigre bagage. Dans les associations de « pieds-noirs » se forge la « Nostalgie », la nostalgie de la vie en Algérie représentée comme l'âge d'or sur lequel se reconstruisent les mémoires. Parmi eux, les Juifs d'Algérie (220 000 environ), nombreux à Villeurbanne, sont un vecteur de transformation des Juifs de France, car, sépharades venus du Maghreb, ils sont plus centrés sur la « communauté ». Logés dans des immeubles hâtivement construits comme la cité Olivier-de-Serres, ils partagent avec leurs voisins, harkis ou Algériens, certaines manières de vivre comme la cuisine et parfois la langue.

1969-1984

DES PREMIERS TROUBLES AU DYNAMITAGE DES BARRES

9

Les premiers incidents, signalés au conseil municipal au printemps 1969 à la suite de plaintes des habitants d'un immeuble voisin « Le Clairefontaine », sont accompagnés de la dénonciation, par le maire, de l'insuffisance des forces de police. Les interpellations des professionnels impliqués (instituteurs, éducateurs, urbanistes ou encore organismes de logement etc.) s'ajoutent aux mises en garde des responsables locaux à l'égard de leur tutelle nationale.

Malgré cela, la situation dégénère en quelques années seulement, sans espoir de retour au calme. Les pétitions se multiplient : individuelles dans un premier temps, puis collectives. Les médias relayent les dérapages verbaux et accentuent la stigmatisation.

Prise en étau entre tentation sécuritaire et montée du racisme ordinaire, la seule réponse possible pour la Ville sera finalement de faire table rase : détruire et tenter d'oublier.

LA NAISSANCE DU « GHETTO »

10



CRS face à des habitantes
du quartier Olivier-de-Serres, 1980

Qu'est-ce qu'un ghetto ?

Le terme « ghetto » vient du dialecte vénitien du XVI^e siècle et désigne l'activité des Juifs de Venise, les fondeurs, et par extension le quartier réservé où ils résident. Le terme s'est répandu dans toute l'Europe orientale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Juifs de Pologne ont été encerclés par les nazis dans leurs ghettos, affamés et exterminés à cause de leur résistance (insurrection du ghetto de Varsovie en 1943). Le mot « ghetto », employé à propos de la cité Olivier-de-Serres par *Le Progrès* en 1975, est repris en 1976, par Hubert Dubedout, maire socialiste de Grenoble, pour illustrer l'agressivité d'une quarantaine de jeunes en bande dans et autour de la cité Mistral à Grenoble, qui « crée la notion de ghetto à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers populaires ». Dès lors, l'expression est utilisée par la presse nationale et se diffuse pour caractériser les cités à problèmes.

DE LA « CITÉ » AU « GHETTO »

« Olivier-de-Serres est exemplaire pour illustrer la manière dont un ghetto n'est pas le produit des pratiques culturelles de ceux qui l'habitent, n'est pas le reflet d'une sorte d'instinct grégaire de communauté qui le fonde, mais le résultat ultime qui apparaît quand consciencieusement, méthodiquement, sont anéanties toutes les tentatives des habitants tendant à l'éviter ».

Olivier Brachet
(référence bibliographique p.28)

Dès 1963, les rapatriés d'Algérie commencent à fuir la cité Olivier-de-Serres. Le bâti s'est en effet dégradé et la régie Simon ne cesse d'augmenter les loyers. Les logements ainsi

vacants attirent désormais une population immigrée en majorité algérienne, qui, rejetée de l'offre locative et des HLM de la région lyonnaise, trouve bien souvent à Olivier-de-Serres un premier logement décent après un passage par les bidonvilles. Par ailleurs, des mesures préfectorales de contrôle des attributions de logements à des étrangers aboutissent à immobiliser ces populations sur le quartier, ne permettant ni départ, ni arrivée. Ainsi, en 1977, sur 200 familles logées, plus de 95 % sont d'origine maghrébine, une concentration qui ne facilite pas le désenclavement de la cité.

Immigration et Maghreb

En 1975, la population étrangère en France est estimée à 3,4 millions de personnes.

En 1974, l'immigration est officiellement suspendue, sauf pour regroupement familial. A partir de 1977, une politique d'aide au retour dans le pays d'origine est promue.

Dans un contexte de chômage grandissant, l'immigration se construit comme un problème national. Bien que des familles algériennes soient installées depuis l'entre-deux-guerres dans l'agglomération lyonnaise, l'émergence de ce phénomène sur le plan national prend racine dans les traces occultées de la guerre d'Algérie. En 1973, les étrangers représentent 11% de la population du Rhône et 15% des actifs principalement employés dans le bâtiment mais aussi dans la chimie, la métallurgie et le textile. Le service de liaison et de promotion des migrants précise : « Au-delà d'un pourcentage toutes ethnies confondues de 15 %, des

réactions défavorables se font jour. Encore faut-il considérer que ce pourcentage doit être minoré s'il s'agit d'une population à dominante maghrébine ».

À la qualification « d'ethnie », propre à la littérature coloniale, s'ajoute la notion de « seuil de tolérance » fixée en 1969 par le Conseil économique et social à 20 % pour les Européens et 15 % pour les autres. Dans le cas lyonnais, les Nord-Africains majoritairement Algériens représentent plus de la moitié de la population étrangère.

*CRS effectuant une perquisition
dans le quartier Olivier-de-Serres, 1980*



LE REJET PAR LE VOISINAGE : LETTRES & PÉTITIONS

Entre 1972 et 1984, le cabinet du maire enregistre un nombre considérable de lettres d'habitants, de représentants d'institutions, d'entreprises, d'associations de locataires, de comités de quartiers et de pétitions qui vont d'une dizaine de signatures à la mobilisation de tout un quartier (comme cette pétition du 15 octobre 1975 adressée au président de la République signée par plus de 700 personnes). Elles arrivent très souvent au préfet par le biais du maire, mais aussi parfois du procureur de la République. Bien que chaque été soit marqué par un pic, l'année 1975 est la plus prolifique. Pour leurs voisins, les occupants de la cité Simon sont des « jeunes », « délinquants », « Nord-Africains ». Alors même qu'avec la destruction des barres à partir de 1978, le nombre d'habitants de la cité baisse, ils sont considérés comme de plus en plus nombreux (« une invasion »).

Même si la police ne recense pas forcément de plaintes, des jets de pierre, des crachats, des insultes, des vols leur sont reprochés.

Plus prosaïquement, se lisent aussi les préoccupations de propriétaires qui voient la valeur de leur bien se déprécier en raison de la présence d'une population immigrée.

En définitive, que ce soit du point de vue symbolique (linge aux fenêtres, enfants, etc.) ou physique (jets de pierres, insultes, etc.), les voisins reprochent aux habitants de la rue Olivier-de-Serres de dénaturer (au sens fort) la France.

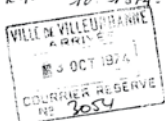
UNE ÉCOLE « ALGÉRIENNE » À VILLEURBANNE

En même temps que se forme le « ghetto » Olivier-de-Serres, l'école du quartier, Jules-Ferry, perd sa faculté d'intégration et accentue la mise à l'écart des enfants d'Algériens et de Français musulmans (les harkis) : l'école comporte 410 élèves dont 400 Maghrébins. Les différences de culture et de langue posent des problèmes d'adaptation pour ces enfants et en mènent certains à l'échec scolaire. La recherche par les familles d'une meilleure qualité d'enseignement et d'environnement provoque la fuite des élèves vers des établissements de meilleure réputation, par des demandes

de dérogation de la carte scolaire (créée en 1963), ou par une inscription dans le privé. A la rentrée scolaire 1974, le « rush » des enfants français (31 départs en 5 jours) vers la nouvelle école Louis-Pasteur, dans le quartier voisin de La Perralière, à quelques centaines de mètres, est tel que les parents d'élèves algériens se mobilisent en rédigeant une pétition. Ce document est l'une des très rares traces des habitants conservées dans les archives.

parents d'élèves
Algériens de Jules Ferry

Villeurbanne le 10 1974.



M. Monsieur le Maire
de la ville de Villeurbanne

Cher Monsieur

Nous, nous avons l'honneur de vous demander par
gentillesse de bien vouloir prêter connaissance
des renseignements suivants.
Depuis leurs enfances nos enfants fréquentent
l'école Jules-Ferry régulièrement. Mais cette
année, cette avec faire qu'ils nous obéissent
Nous avons constatés que les Français ont été
transférés à l'école de la perralière, tandis
que les étrangers (Algériens) délaissés seul
Jules Ferry.

Cher Monsieur
pouvez-vous nous dire qu'elles sont les raisons
pour lesquelles l'administration fait-elle une
différence considérable de Racisme.
C'est avec regrets que nous, nous apprenons que
tous les parents des élèves algériens sont très
mécontents, car voilà une très grande preuve
que le Racisme existe en France.

1- Les enfants de l'école Maternelle dorment
par terre, car les lits ont été emmenés à la
perralière pour les enfants Français, pourquoi donc
ce racisme. parce que on ne peut l'appeler
que comme ça.

Grâce vous que les instituteurs s'occupent
actuellement de nos enfants, nous sommes très
désespérés à ce sujet, car ça va perturber tous
les enfants.

Nous nous demandons avec Sympathie et
toute notre compréhension pour rétablir l'ordre
dans ces établissements.

Nous, nous en sommes très reconnaissant,
en vous adressons toute nos sincères amitiés.

Nous vous joignons les signatures des
parents d'élèves.

Bahri Moutan LAFTI
D-02 Khemliche

ABSI MENDAF DARMATI

BAKADDA

Bouygat Boudj Hinnoune

NISJAS Baktiaoui OAHMANI

TATAH Yagmiche GABBO Seba

MEZ DJEBALI

Le 19 août 1975 X



Moumin Gagneur
maire de Villeurbanne.

Moumin,

Je vous adresse un I.O.S. désespéré.
Devant mon magasin il y a des gros
papiers en quantité et les arabes toutes les
semaines nous cassent nos vitres ou celles
du bon lait mon voisin.

Pouvez-vous faire gendarmes le
trouer. face à nos magasins cela entrainerait
toutes ces papiers.

Les deux comités de quartier et
être au courant de toutes les plaintes
dépôts. mais je vous assure que tout
cela finira mal. nous sommes à bout
de souffle.

Je vous en supplie faites quelque chose
le plus tôt possible.

donc j'attends d'une réponse favorable
je vous prie d'agréer Monsieur le Maire
mes salutations distinguées

Extrait de lettre de plainte d'un habitant,
19 août 1975

Violences dans les cités de l'agglomération lyonnaise

En avril 1972, le rapport du groupe de réflexion « Habitat et vie sociale » désigne comme cités à problèmes de l'agglomération, La Duchère à Lyon et Les Minguettes à Vénissieux. Le texte souligne le problème des harkis rejetés tant par les Français que par les Algériens et la délinquance juvénile qui se manifeste par « de petits mais fréquents délits », dont une des causes est « le manque de possibilité de loisirs ».

Dans la presse locale, le fait divers sert de chambre d'écho à des micro-événements de quartiers ou de cités qui ne deviennent remarquables que lorsqu'ils sont repris par la presse nationale. C'est le cas des incidents de La Grappinière à Vaulx-en-Velin et d'Olivier-de-Serres à Villeurbanne, chroniqués dans *Libération*, *Le Matin*, *Le Quotidien de Paris*, *Le Nouvel Observateur* en 1979, alors que les premiers incidents, datant de 1971 à La Grappinière n'avaient alors été signalés que dans *Le Progrès*.

En 1975, le *Livre blanc des HLM* prédit un avenir apocalyptique pour les grands ensembles - qui ne sera pas démenti : « ce qui crée aujourd'hui des frictions en 1975 provoquera peut être des explosions avant la fin du siècle, soit encore la révolte, soit encore la démolition ».

« Dossiers de l'écran »

Pour 8 téléspectateurs sur 10 La sécurité est un problème de justice plus que de police

2

dossier

LE RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL
SUR LA VIOLENCE

CE QUI FAIT PEUR AUX FRANÇAIS

Leur inquiétude ne naît pas forcément des crimes les plus graves et les plus répandues : elle provient surtout des méfaits dont ils craignent d'être victimes : d'abord les vols avec violence dans la rue, ensuite les cambriolages.



Une arrestation en flagrant délit : 83 % des Français ont peur d'être attaqués dans la rue.

Il y eut voici trois ans le rapport sur la violence de M. Alain Peyrefitte qui, rappelant quelques vérités premières, à savoir que la criminalité augmentait, et que le sentiment d'insécurité suivait le même chemin, ce qui n'était une nouvelle pour personne, préconisait l'instauration d'un comité national de prévention de la violence, et de multiples petites sœurs : les comités départementaux. Ces organismes ayant été ensuite institutionnalisés par décret du 28 février 1978 se sont mis à fonctionner avec ardeur.

Un premier résultat de leurs travaux vient d'être publié sous la forme d'un livret intitulé *Prévenir la violence*, qui présente la somme des constatations, réflexions et recommandations du comité national. L'essentiel de ce travail n'est pas de renforcer la

répression. Il y a pour cela un récent projet de loi dont on a beaucoup parlé, intitulé *Sécurité et Liberté*. Les efforts du comité ont essentiellement porté sur la façon d'apaiser les angoisses populaires et de faire comprendre qu'une meilleure politique à l'égard de la jeunesse serait un facteur d'importance dans la lutte contre la délinquance. Et, reprenant la formule chère au ministre de la Justice, il préconise 106 recommandations tous azimuts, s'appliquant à des domaines aussi diversifiés que la famille, l'école, la télévision, le logement, la vie en société ou les conditions de travail. Autant de souhaits qui seront transmis aux divers ministères concernés. À eux d'en faire bon usage, et à l'avenir de nous dire si là résidait la bonne solution.

Annette KAHN

« Je ferai justice moi-même si les assassins de ma fille, violée, décapitée, sont remis en liberté ». Cet aveu a été fait avec détermination, mais aussi avec infiniment d'émotion par M. André Brockly, hier soir, aux « Dossiers de l'écran » consacrés à « la sécurité dans les villes » et auxquels participait notamment M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur.

LE CHOIX DE LA DESTRUCTION

LE RÔLE DE CHARLES HERNU, MAIRE DE VILLEURBANNE DE 1977 À 1990

Hernu c'était un homme d'évènement, il voulait créer un électrochoc, c'était pas un monsieur ordinaire. Comment il a pu faire ? Il avait d'excellents rapports avec tout le monde et ne s'en cachait pas. [...] C'est une opération qui a donné beaucoup d'envergure à Hernu. Un élu de la municipalité de 1977 cité par Jean-Marc Berthet (référence bibliographique p.28)

La disparition des barres a été un des principaux thèmes de campagne du candidat socialiste Charles Hernu lors des élections municipales de 1977. À peine élu, il en fait une priorité de son mandat, qualifiant le cas d'Olivier-de-Serres de « question urgente, grave, passionnelle et difficile ». Il multiplie les conférences de presse sur le sujet, rencontre les habitants, se déplace et s'exprime lors des opérations de démolition et de reconstruction. Parallèlement, ses déclarations sont largement relayées dans les médias locaux et nationaux, *a fortiori* à partir de 1981, lorsqu'il devient ministre de la Défense. Cela contribue par ailleurs à ancrer la mauvaise image de marque et la réputation de la cité. Les bâtiments sont rachetés au propriétaire Simon par la Ville et trois offices d'HLM

de la Communauté urbaine lyonnaise. Le permis de démolir la première barre est signé le 21 septembre 1978 et appliqué en novembre. Quatre barres sont successivement démolies jusqu'en 1981, les familles étant relogées ailleurs au cas par cas. La dernière barre où logent les familles les plus difficiles à replacer sera détruite en 1984. Face au dossier Olivier-de-Serres / Jacques-Monod, Charles Hernu a dû composer tant avec la pression des riverains, excédés par les tensions sociales du quartier, qu'avec les revendications des habitants de la cité, tout en maintenant sa volonté de recourir à la concertation. Certaines de ses prises de position ont été controversées.

Vue du dynamitage d'une barre de la cité Olivier-de-Serres, 1982



Olivier-de-Serres :
un ghetto rayé de la carte

Olivier de Serres :
coup de grâce le 4 août

Les prémisses de la démolition totale

Villeurbanne Olivier-de-Serres :
ET LA BOULE FRAPPA !

16

LA DESTRUCTION DES BARRES ÉTAIT-ELLE LA SEULE SOLUTION ?

L'opération de destruction des barres et de relogement de la population s'est révélée beaucoup plus longue et délicate que prévue. Cette « lenteur » a été reprochée à Charles Hernu, qui s'est toujours défendu en observant que le choix de la concertation et de l'humanité, qui avait été celui de la municipalité, exigeait du temps et de la patience.

Le principe de la démolition a lui aussi été mis en question : une réhabilitation de l'existant n'aurait-elle pas été plus rapide et moins coûteuse, ainsi que le soutenait en particulier le Comité France-Algérie de Villeurbanne, soutenu par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) ?

En fait, la cité s'était, au fil du temps, forgé une réputation bien trop désastreuse pour qu'un terme d'alternative à

sa destruction soit vraiment envisageable : détruire Olivier-de-Serres revenait à nettoyer la ville d'un « abcès », la guérir d'un « cancer » (ces termes sont récurrents dans la presse locale), et sa disparition avait une valeur hautement symbolique.

Le rejet des grands ensembles

Très vite, le développement anarchique de l'urbanisme d'après-guerre est remis en question au niveau national. En 1973, une circulaire du ministère de l'Équipement « visant à prévenir la réalisation des formes d'urbanisation dites "grands ensembles" » et « à lutter contre la ségrégation sociale par l'habitat », interdit toute construction d'ensembles de logements de plus de 500 unités. De plus, les crises des années 1970 et l'évolution des mentalités provoquent un certain rejet de la société de consommation, une volonté

d'accéder à une meilleure qualité de vie et un retour à la proximité. La politique de la ville naît de cet échec de l'urbanisme et du constat des difficultés rencontrées par certains quartiers. Faire une ville à dimension humaine a d'ailleurs été le programme de Charles Hernu aux élections de 1977. On revient à l'échelle du quartier, avec un certain effort pour protéger des ensembles cohérents (quartier des Buers par exemple) ou faire évoluer les grands ensembles (deuxième phase de construction dans le quartier du Tonkin avec le retour des constructions sur la rue).

1984-1994

UNE NOUVELLE VIE DU QUARTIER, LA CITÉ JACQUES-MONOD

17

En 1980, la municipalité lance un appel d'offres pour la restructuration de l'îlot Olivier-de-Serres. Dans le même temps, elle tente d'effacer le nom de la rue pour le remplacer par celui de Victor Basch (résistant, tué pendant la Seconde Guerre mondiale) et la cité prend le nom de Jacques Monod, prix Nobel de médecine et de physiologie et président du planning familial.

L'ensemble reconstruit à la place des barres détruites est composé d'une série de logements sociaux à échelle humaine et de villas de style mauresque.

Les familles d'Olivier-de-Serres qui n'avaient pu être relogées ailleurs sont installées dans ces villas.

En 1986, à la suite de protestations d'habitants de la cité Jacques-Monod, Charles Hernu demande l'expulsion hors de France de deux des chefs de famille résidant dans les villas, accusés de faits délictueux. Une polémique nationale s'engage, renforcée par l'intervention de SOS Racisme. Bien que dans le même temps, le maire lance une vaste enquête sur la situation des immigrés et autorise la construction d'une deuxième mosquée, il se voit parfois soupçonné de racisme. La mémoire encore vive et douloureuse du quartier Olivier-de-Serres se réveille. Parallèlement à une campagne antiraciste sur le plan national dont le slogan est « Touche pas à mon pote », se développent de nouvelles crispations identitaires autour d'un « passé qui ne passe pas », le souvenir traumatique de la Guerre d'Algérie.



Vue d'enfants devant les villas spécifiques, 1987

18

• LE CHOIX D'UN NOUVEL URBANISME

Le 23 mai 1980, l'équipe d'architectes chargée de la reconstruction du quartier Olivier-de-Serres est choisie. Pendant un mois, la maquette du projet retenu est exposée à l'hôtel de ville. Les trois architectes proposent la construction de 270 logements dont 12 villas spécifiques « réservées aux immigrés ». L'architecture du nouveau quartier Jacques-Monod repose sur une ligne directrice : le désenclavement du quartier et la volonté de faire oublier ce qu'il a été.

Pour cela, deux principes guident la construction : l'intégration des constructions dans le tissu urbain et la transversalité du quartier dans l'existant. Autrement dit, il s'agit d'en faire un lieu ouvert sur l'extérieur, que l'on traverse et non clos comme l'était Olivier-de-Serres. Les immeubles ne dépasseront pas cinq étages et des équipements collectifs ainsi que des jardins seront aménagés. Rotondes, tours et couleurs pastel remplaceront la grisaille des barres de la rue Olivier-de-Serres.

LES VILLAS DITES « SPÉCIFIQUES »

Les constructions commencent fin 1980 par les villas spécifiques au nord du quartier. Ces maisons individuelles, destinées à accueillir les familles d'Olivier-de-Serres que la Ville n'a pas réussi à reloger, sont inspirées du modèle des villas de la Mitidja, vallée à l'ouest d'Alger.

Selon un article du *Progrès* de janvier 1981, elles sont « adaptées au mode de vie des familles maghrébines tant du point de vue des appartements que de celui des extérieurs ». En réalité, ces maisons, fermées sur elles-mêmes, se révèlent peu propices à la vie urbaine en France... Très vite, des incidents surviennent et les habitants de la cité Jacques-Monod réclament la construction d'un mur les séparant des villas. L'ensemble se transforme en « mini-ghetto » et c'est une solution semblable à celle d'Olivier-de-Serres qui va se dessiner. Les villas vont progressivement se vider de leurs habitants. La Ville va reloger les familles restantes et les villas seront murées en 1993. Leur démolition a eu lieu en juin 2007.

Le botaniste, le philosophe et le médecin : le quartier change de nom

À Villeurbanne, peu se souviennent qu'avant de devenir le symbole d'un échec urbanistique et social, Olivier de Serres était un botaniste du XVI^e siècle, célèbre pour ses traités d'agriculture. C'est par

une délibération du conseil municipal du 18 mai 1928 que l'ex-rue Thimonnier, qui avait un homonyme à Lyon, avait été rebaptisée du nom de ce savant. Lors de l'opération de rénovation du quartier, ce toponyme devenu stigmatisant a été rayé du cadastre. La rue qui le portait a pris le nom de « Victor Basch » : hommage de la municipalité de gauche à un philosophe socialiste et dreyfusard, assassiné par la Milice en 1944. Quant au nouvel

ensemble immobilier, il s'est vu donner le nom de Jacques Monod, résistant, prix Nobel de médecine, fondateur du planning familial, mort en 1976. Pourtant, comme cela arrive parfois lorsque la mémoire d'un lieu est chargée d'émotions, c'est encore aujourd'hui « Olivier de Serres » qui vient à l'esprit et aux lèvres des Villeurbannais lorsqu'il s'agit d'évoquer le quartier.





L'AFFAIRE DES EXPULSIONS

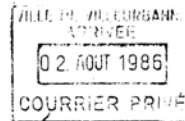
En 1986, plusieurs personnes du quartier Jacques-Monod se plaignent du comportement de deux familles résidant dans les « villas spécifiques » de la résidence, à qui des faits graves sont reprochés (tirs d'armes à feu, vols, racket).

Une déclaration de Charles Hernu, souhaitant l'expulsion de ces familles hors de France, suscite une polémique d'ampleur nationale, et de nombreuses protestations. Harlem Désir, président de SOS Racisme (créé en 1984), la Cimade et Christian Delorme, le « curé des Minguettes », manifestent leur désapprobation. Outre leur refus de principe d'un départ forcé, les opposants à l'expulsion font valoir que l'un des chefs de famille est un travailleur au service de la Ville, puis de la Courly, depuis vingt-cinq ans, et que, d'autre part, plusieurs des enfants des deux couples sont Français. Par ailleurs, la publicité faite à cette affaire prend d'autant plus d'ampleur que la loi Pasqua, visant à limiter l'immigration, occupe la scène médiatique nationale : l'amalgame est parfois fait et la municipalité de Villeurbanne est soupçonnée de céder au sécuritarisme, voire au racisme.

S.O.S RACISME TOUCHE PAS A MON POTE

Association loi 1901

19 rue Martel 75010 PARIS
tél 4246.53.52



Paris, le 31 juillet 86

Monsieur Charles HERNU
Député Maire de VILLEURBANNE

*Chernu
31/86
Midi*

Monsieur le Maire,

Je me permets par cette lettre de vous faire part de mon inquiétude quant à l'attitude que vous avez adoptée concernant le sort de familles immigrées habitant dans votre municipalité.

Quelques soient les délits commis par ces personnes, il y avait d'après nous d'autres solutions que de recourir à l'expulsion. Cette mesure hautement symbolique conforte les discours xénophobes et sécuritaires avec tous ces dangers qu'ils comportent. Discours et théories que vous avez par ailleurs à maintes reprises condamnées publiquement.

À ce titre, je me permets de solliciter une entrevue afin que nous puissions en discuter le plus rapidement possible. Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de SOS RACISME
Harlem Désir.

*Lettre de Harlem Désir, président de SOS Racisme
de 1984 à 1992, à Charles Hernu, 31 juillet 1986*

LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Le Comité du Rhône de prévention de la violence et de la criminalité prévu par le rapport Peyrefitte de 1977 est créé le 25 octobre 1978. L'intervention d'Hernu insiste sur la multiplication des bandes liées à la situation économique et sociale, sur le développement de « psychoses collectives » (entretenues par les moyens d'information) et sur le rôle positif des animateurs sociaux, des ilotiers pour la police et de l'éclairage des rues. La commission sur les statistiques fait la différence entre insécurité subie et insécurité ressentie. La commission sur la violence des jeunes conclut au poids des violences économiques (société de consommation), politiques et sociales (le chômage et la crise). Elle souligne également le rôle exercé par les médias qui tendent à valoriser les faits divers et la figure du truand, présenté comme une transgression virile de la loi. La commission sur la prévention insiste sur le développement trop rapide de certains quartiers dans des communes nouvelles. La commission « urbanisation et violences » récuse le lien de causalité entre les deux et parle de « ségrégation » urbaine. Elle met en cause

le schéma d'urbanisation qui a diminué les relations entre le centre et la périphérie. Elle fait valoir les exclusions et les « handicaps socio-culturels » en insistant sur la situation des Minguettes et de Vaulx-en-Velin, qui cumulent les familles nombreuses surtout d'origine immigrée, le manque d'équipements collectifs et une voirie surdimensionnée propice à la vitesse et au bruit (Vénissieux) ou abandonnée (voies non classées de la Grappinière). On est loin ici des conclusions du rapport Peyrefitte.

De l'insécurité à l'émergence d'une politique sécuritaire

C'est le ministre de la Justice du président Giscard d'Estaing, Alain Peyrefitte, qui contribue à imposer les notions de sécurité et d'insécurité dans le débat public. Réuni par le garde des sceaux, le Comité d'étude sur « la violence, la criminalité et la délinquance » rend en 1977 un rapport largement diffusé dans les médias. Le Comité y étudie la perception par l'opinion publique du phénomène de violence sous le titre « les fondements du sentiment d'insécurité ». L'idée s'est imposée à la suite d'un sondage de 1974 (pour les sondés, l'insécurité était liée à la crise économique et sociale)

alors qu'Alain Peyrefitte la relie d'emblée aux violences urbaines et à l'immigration. Les débats du comité tissent un lien étroit entre délinquance, étrangers et/ou immigrés. Seul Raymond Aron, intellectuel français, insiste sur la différence entre violence et délinquance et parle d'une « délinquance semi-violente dans les grands ensembles ». Les chiffres globaux qui sont publiés mélangent grande criminalité et délinquance traitée comme « criminalité de proximité ». Ce qui était considéré comme petit délit en 1972 passe dans le registre du criminel en 1977. Ainsi s'impose une politique sécuritaire.

1994-2004

OLIVIER-DE-SERRES, ENTRE MÉMOIRES ET HISTOIRE

22

Aujourd'hui, le nom d'Olivier de Serres a été rayé de la carte de Villeurbanne, la cité a été détruite, les villas spécifiques de la résidence Jacques-Monod sont désertées après 1993. Pourtant, la mémoire de la cité demeure vivante et le nom d'Olivier de Serres fait renaître de multiples souvenirs.

Pour celles et ceux qui y ont habité, c'est le quartier de leur enfance et à ce titre, la destruction des barres a été un traumatisme. Le « ghetto » social qu'était la cité Olivier-de-Serres et qui en faisait aussi un entre-soi protecteur a disparu.

Pour les voisins, ce sont les enfants au pied des immeubles, les rodéos des voitures, les affrontements y compris avec des armes à feu et la présence constante des CRS et de la police. Pour les élus, ce sont les débats politiques houleux sur les questions d'immigration, de logement et de sécurité.

Énoncer ces récits permet de composer une histoire plurielle qui peut ainsi devenir un bien commun, partagé par tous.

QUARTIER
LOINTAIN, UN
DOCUMENTAIRE
SONORE D'IRÈNE
BERELOWITCH

À ÉCOUTER SUR ARTE RADIO :
REPORTAGES, TÉMOIGNAGES ET
BRUITS PAS SAGES À VOLONTÉ.
[HTTP://WWW.ARTERADIO.COM/](http://www.arteradio.com/)

Qu'est-ce qui disparaît quand on détruit un lieu, quand un nom s'efface de la géographie urbaine ? Des souvenirs contradictoires des anciens d'« Olivier-de-Serres », entre amertume et nostalgie, enfer et paradis, émerge un village « maghrébin » où l'on vivait entre soi. Une communauté cernée d'hostilité, cimentée par la solidarité et la loi du plus fort, refuge et prison à la fois, que les enfants d'autrefois, devenus parents à leur tour, appellent souvent « le quartier » tout court. Si le temps a gommé les nuances, les mémoires ont reconstruit « le quartier », avec ses ascenseurs toujours en panne, sa cour de béton nue, les youyous de ses fêtes, les sirènes de police, les bonbons de la boulangerie, le guichet des Simon où les pères allaient verser le loyer en liquide. Mandatée par Le Rize pour réaliser un documentaire sonore sur Olivier-de-Serres, Irène Berelowitch a choisi de faire résonner les échos de la cité disparue dans le présent de la ville en inscrivant ces fragments de souvenirs dans

le périmètre, aujourd'hui méconnaissable, du « quartier » : la petite cité Jacques-Monod, le centre culturel où on tient salon tous les après-midis dans la chaleur de l'été et les rues alentours. Pas pour démêler le vrai du faux, même si bien sûr, la question sous-jacente est celle de la place faite, ou pas, à ceux d'Olivier-de-Serres et, par extension, aux enfants de l'immigration maghrébine en France.

Mais pour faire entendre, dans cette histoire racontée plutôt du point de vue des femmes, derrière les fenêtres, entre les murs, au bas des immeubles où les enfants jouent, le grain et l'émotion de la vie qui passe, comme un refrain oublié qui resurgit.

• QUELLE MÉMOIRE !

À partir d'octobre 2009, Le Rize vous invite à partager vos souvenirs et vous donne la possibilité de déposer votre témoignage auprès de Cécile Mathias, biographe. Premier sujet de collecte, en lien avec Olivier-de-Serres : « vous avez vécu ou vivez actuellement en situation de relogement sur Villeurbanne ou vous avez quitté Villeurbanne suite à une opération de relogement ».

Si vous avez envie de raconter et partager cette expérience, seuls ou en petits groupes, Le Rize vous accueille sur inscription les

MARDIS 13 & 27 OCTOBRE,
10 & 24 NOVEMBRE,
12 & 26 JANVIER
DE 15H À 19H.

Et parce que la mémoire de la ville est l'affaire de tous, Le Rize propose également à tous les habitants de contribuer sur Internet à sa base de données, en déposant en ligne leurs propres documents : textes, photos ou vidéos d'archives.

Rendez-vous sur

[HTTP://LERIZE.VILLEURBANNE.FR/](http://LERIZE.VILLEURBANNE.FR/)

Repères chronologiques

25

1953 : mise en place du plan Courant pour faciliter la construction de logements (primes à la construction, prêts à taux réduit)
1954 : création à Bron du premier grand ensemble de la région lyonnaise
1957 : création des ZUP (zones à urbaniser en priorité)
1960 : **début de la construction de la cité Olivier-de-Serres**
1962 : Accords d'Évian : indépendance de l'Algérie
1963 : création de la carte scolaire
1971 : premiers incidents à Vaulx-en-Velin (La Grappinière)
1971 : expérimentation d'une nouvelle organisation de police urbaine avec la mise en place de l'ilotage : surveillance préventive et territorialisée de certains quartiers
1972 : le racisme est légalement reconnu comme un délit
1973 : premier choc pétrolier
1973 : circulaire Guichard qui limite la construction des grands ensembles
1974 : élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République
1974 : suspension de l'immigration des travailleurs et des familles

1975 : premières alertes publiques à Vénissieux
1976 : mise en place du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance sous la présidence d'Alain Peyrefitte
1977 : mise en place du groupe de réflexion « Habitat et vie sociale » qui prévoit des opérations d'amélioration du logement et des services collectifs
1978 : mise en place d'une politique de retours organisés et forcés d'une partie de la main d'œuvre étrangère installée jusque-là régulièrement et parfois depuis longtemps en France. Les États du Maghreb et notamment l'Algérie sont particulièrement visés
1978 : premières émeutes urbaines dans le quartier de la Grappinière à Vaux-en-Velin puis à la cité Olivier-de-Serres à Villeurbanne
1978 : **démolition de la première barre de la cité Olivier-de-Serres**
1981 : élection de François Mitterrand à la Présidence de la République ; Charles Hernu, maire de Villeurbanne, est nommé ministre de la Défense
1981 : émeutes aux Minguettes à Vénissieux puis à Villeurbanne et

à Vaux-en Velin ; premier épisode de rébellion urbaine constitué en événement national
1981 : suspension des expulsions d'étrangers ; mesures de régularisation en faveur des travailleurs clandestins et des autres immigrés en situation illégale
1981 : instauration d'une Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ) afin de lutter contre la « ghettoïsation des quartiers » ; création des ZEP (zones d'éducation prioritaire) pour enrayer l'échec scolaire
1983 : marche pour l'égalité et contre le racisme, dite « Marche des Beurs »
1984 : création de SOS racisme
1984 : **dynamitage de la dernière barre de la cité Olivier-de-Serres**
1989 : première affaire des foulards à Creil
1990 : violences au Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin après la mort d'un jeune homme dans un accident de moto près d'un barrage de police ; les médias utilisent pour la première fois le mot « émeute »
1990 : création du ministère de la Ville

Programme autour de l'exposition

26

- Selon notre âge, nos envies, le moment ou le temps dont nous disposons, nous n'avons pas tous la même façon d'aborder une exposition... Pour approfondir son propos et satisfaire votre insatiable curiosité, Le Rize vous propose un ensemble d'animations autour de l'exposition dans lesquelles piocher à volonté. Studioeuses, créatives ou exploratoires, toutes les activités sont gratuites.

**RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DU
RIZE : 04 37 57 17 17
[HTTP://LERIZE.VILLEURBANNE.FR](http://lerize.villeurbanne.fr)**

VISITES SUR MESURE

Médiation volante (présence dans la galerie d'un médiateur pour répondre à vos questions) :

TOUS LES JEUDIS
(SAUF LES 24 & 31 DÉCEMBRE
+ LE 28 JANVIER) | 17H À 19H

VISITE DÉCOUVERTE (VISITE GUIDÉE)
SAMEDIS 24 OCTOBRE,
21 NOVEMBRE, & 12 DÉCEMBRE | 15H +
JEUDI 28 JANVIER | 18H – DURÉE 1H30

VISITE GROUPE
SUR RENDEZ-VOUS

SPÉCIAL ENSEIGNANTS

Une visite spéciale pour les enseignants et documentalistes est prévue le mercredi 14 octobre à 14h. N'hésitez pas à contacter le service d'actions pédagogiques du Rize au **04 37 57 17 10** pour obtenir le guide de visite de l'exposition à destination des scolaires ou inscrire votre classe à une visite guidée ou un atelier autour de l'exposition.

EXPLORATION URBAINE : UN SIÈCLE DE LOGEMENT SOCIAL À VILLEURBANNE

En partenariat avec l'Opac de Villeurbanne

Cette balade urbaine offre une image inédite et renouvelée du logement social.

Le parcours, qui vous mènera de la plus ancienne résidence à la plus récente, offre ainsi un panorama sur un siècle d'histoire locale et nationale.

SAMEDI 10 OCTOBRE, SAMEDI 17 OCTOBRE, MERCREDI 28 OCTOBRE À 15H & JEUDI 22 OCTOBRE À 18H30
– sur inscription –
possibilité de créneaux supplémentaires pour les groupes constitués.

CONFÉRENCE : LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE

En partenariat avec l'Opac de Villeurbanne

En présence de Patrick Kamoun, conseiller à l'Union sociale pour l'habitat et enseignant l'histoire du logement social à l'université d'Orléans et de Pierre Peillon, conseiller à l'Union sociale pour l'habitat, spécialiste des grands ensembles.

**JEUDI 5 NOVEMBRE | 19H
L'AMPHITHÉÂTRE**

RENCONTRE : N'AYONS PAS PEUR DU MOT : « IMMIGRÉ » !

Une rencontre pour retourner aux sources des mots et du vocabulaire et mieux comprendre les débats actuels. Pour cette première rencontre, en résonance avec l'exposition de l'automne, le mot « immigré » sera à l'honneur en présence de l'écrivaine Zahia Rahmani.

**JEUDI 10 DÉCEMBRE | 19H
LE CAFÉ**

JOURNÉE D'ÉTUDE : IMMIGRATION ET LOGEMENT EN FRANCE

En partenariat avec le LARHRA

Conçue sous la forme d'une journée d'étude, cette rencontre entend faire le point sur les rapports qu'entretiennent les politiques de logement (sociales, publiques et privées), les flux migratoires et les enjeux de l'urbanisme contemporain. En ouverture à cette réflexion sur le thème du logement social, Le Rize propose la projection d'un film de patrimoine, suivi d'une rencontre/débat le jeudi 28 janvier.

VENDREDI 29 JANVIER | 9H À 17H
L'AMPHITHÉÂTRE

– sur inscription –

Projection le **JEUDI 28 JANVIER À 19H**
(lieu et programme détaillé disponible à l'accueil du Rize fin novembre).

SESSION SLAM PAR LES POLYSÉMIQUES

Le Rize invite deux slameurs des Polysémiques à décoder l'exposition Olivier-de-Serres, radiographie d'une « cité ghetto » : attention version décapée de l'Histoire ! Session ouverte à tous. Vous n'osez pas vous lancer ? Participez aux ateliers (de 8 à 88 ans) organisés le même jour pour vous initier en douceur.

SAMEDI 28 NOVEMBRE
ATELIERS | 14H À 17H
SESSION SLAM | 17H30

DÉBAT : BIENVENUE CHEZ MOI ?

*En partenariat avec Le Moutard,
Wesh interventions socio-éducatives
et les Francas du Rhône.*

Un forum des enfants citoyens qui aborde les questions du racisme et de l'exclusion à travers les représentations que chacun a de l'autre, de son logement, de son mode de vie, de son quartier... Et toi, es-tu bienvenu chez moi ?

MERCREDI 28 OCTOBRE | 14H À 16H
– à partir de 8 ans individuels et groupes –
L'AMPHITHÉÂTRE

CAFÉ-RENCONTRE : LES MÉDIAS, PARLONS-EN !

*En partenariat avec le service municipal
jeunesse de Villeurbanne*

Médias de masse, flux, nouveaux supports, images diffusées en boucle, exclusivité... Les médias connaissent des mutations et l'on voit se multiplier les modes de transmission de l'information. Essayons d'y voir un peu plus clair entre info et intox, avec l'aide d'intervenants spécialisés et de témoins qui apporteront leurs points de vue et leur connaissance pour amorcer la discussion avec le public. Un moment privilégié d'échanges toutes générations confondues.

JEUDI 26 NOVEMBRE | 19H
LE CAFÉ

ATELIER : ANALYSE D'IMAGES LES QUARTIERS POPULAIRES AU PRISME DES MÉDIAS : L'EXEMPLE DE LA CITÉ OLIVIER-DE-SERRES

Photo, vidéo, film... Comment se crée l'image médiatique d'un événement ? Point de vue, cadrage, angle... Sommes-nous manipulés par les images ? Venez apprendre à décrypter les images et à reconnaître les différents éléments de la fabrication d'une image documentaire. Avec Camille Degryse, réalisatrice.

JEUDI 14 JANVIER | 18H À 21H
– sur inscription –

ATELIER D'ÉCRITURE : LES MOTS PARLEURS

Les documents des archives municipales permettent de comprendre l'histoire de Villeurbanne. Évoquant de nombreux souvenirs, ils sont des ressources pour la connaissance mais aussi pour l'imagination. Plusieurs séances seront consacrées au quartier Olivier-de-Serres.

JEUDI 22 OCTOBRE,
5 & 19 NOVEMBRE,
3 & 17 DÉCEMBRE,
21 JANVIER | 18H45 À 20H45
– sur inscription –
(participation au cycle entier souhaitée)

Partenaires

28

- Cette exposition a été réalisée grâce à la précieuse collaboration du LARHRA pour le commissariat scientifique et l'association de l'Ina pour la mise à disposition des ressources vidéos.

LE LARHRA

Le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes est spécialisé en histoire moderne et contemporaine. Il se donne pour objet l'élaboration d'une histoire sociale centrée sur les acteurs, prenant en compte toutes les dimensions du social.

Le LARHRA accorde une grande importance à la construction de la mémoire historique. Ses membres participent à tous les débats auxquels elle donne lieu et contribuent à la mise en place d'objets patrimoniaux susceptibles de la structurer.

Michelle Zancarini-Fournel, chercheuse en histoire contemporaine, a tout particulièrement participé à la construction et à la

validation du propos historique en assurant le commissariat scientifique de l'exposition et l'écriture d'une grande partie des textes.

Le LARHRA est une unité mixte de recherche du CNRS, regroupant les universités Lumière-Lyon 2, Jean-Moulin-Lyon 3, Pierre-Mendès-France-Grenoble 2 et l'ENS Lettres et sciences humaines de Lyon.

L'INA ET L'EXPOSITION OLIVIER-DE-SERRES, RADIOGRAPHIE D'UNE « CITÉ GHETTO ».

Leader mondial de l'archivage numérique, l'Ina rassemble, conserve et transmet au plus grand nombre, 70 ans de programmes des radios et télévisions publiques françaises. En donnant sens à ses images et ses sons, l'Ina œuvre à la construction d'un patrimoine commun.

Depuis plus de 60 ans, de nombreux reportages sur l'évolution de notre société urbaine, et singulièrement sur Villeurbanne, ont été réalisés

par la télévision publique. Ils sont conservés, décrits, numérisés et transmis par la délégation régionale de l'Ina, Ina Centre-Est. Celle-ci est heureuse de s'associer au projet du Rize autour de la compréhension de la ville et de ses évolutions, et au travail d'analyse du laboratoire LARHA. En proposant, pour l'exposition Olivier-de-Serres, radiographie d'une « cité ghetto » une sélection d'une quinzaine de films parmi un important volume d'archives sur Villeurbanne, l'Ina offre au public un témoignage précieux sur l'histoire de ce quartier. Ces 35 minutes de reportages plongent le visiteur dans la vie de la cité Olivier-de-Serres des années 1962 à 1980. On entendra avec émotion les espoirs de la population à voir changer l'image de son quartier, sa déception aussi face à la réalité de la rénovation. Cette exposition et cette série de reportages retracent ainsi, par petites touches, l'évolution et l'impact d'une politique de la ville emblématique des années 1980.

Bibliographie générale

29

ROMANS

Avec tes mains
Ahmed Kalouaz

-
Ça t'apprendra à vivre
Jeanne Benameur

-
Le Rêve de Djamila
Fatiha Benatsou

DOCUMENTAIRES

L'Algérie en France
Rachida Douadi

-
Olivier de Serres ou
« la Médina brumeuse » :
la mémoire d'une cité
disparue
Annie Schwartz

-
Passagers : la tour bleue
d'Etouvie
*Jeanne Benameur, Gaël Clariana,
Mickaël Troivaux, Stephan
Zaubitzer*

BD

Droit du sol
Charles Manson

-
Histoire couleur terre
Kim Dong-Hwa

-
Les Grands Bâtisseurs
du Sagamore
Maryse et Jean-François Charles

LIVRES JEUNESSE

La Cité des Oiseaux
Danièle Fossette

-
On n'aime pas les chats
François David

-
Vive la France !
Thierry Lenain

-
Cité Nique-le-Ciel
Guillaume Guéraud

-
Le Cahier de Leïla
Valentine Goby

-
Les Mots pour combattre
le racisme
Valérie Dupuy

DVD

Alimentation générale
Chantal Briet

-
Fils et filles de...
Jean-Thomas Ceccaldi

-
Mémoires d'immigrés :
l'héritage maghrébin
Yamina Benguigui

-
Nadia, Naïma, Fatima,
Djamila et les autres
Fadhila Djardem, Anne Brillot

-
La Saga des immigrés
Édouard Mills-Affif, Anne Riegel

CD

Origines
Adjabel

-
Blaadi
Omar El Maghribi

-
Origines contrôlées
Mouss & Hakim

-
La Carte de Résidence :
chants berbères de Kabylie
*Slimane Azem,
Nourredine Meziane*

Ressources scientifiques

30

BIBLIOGRAPHIE

Begag (Azouz)

Quartiers sensibles, Paris, 1994.

Belmessous (Fathia)

« L'image du grand ensemble : de la représentation d'une forme urbaine à celle d'un territoire », colloque *La ville mal aimée*, Cerisy, 5-12 juin 2007.

Berthet (Jean-Marc)

Mémoire du renouvellement urbain ou renouvellement des mémoires urbaines ? L'exemple de la cité Olivier-de-Serres à Villeurbanne et du quartier de Parilly à Bron, étude dans le cadre du Programme de Recherches territorialisées « Quand la ville se raconte... Enjeux culturels et urbains du travail de mémoire », décembre 2007.

Brachet (Olivier)

Mayere (Anne)

Détruire des ensembles récents, l'opération de destruction relogement Olivier-de-Serres à Villeurbanne, rapport 8Z61369, Ministère de l'urbanisme et du logement, Direction de la construction, décembre 1983.

Chergui (Fouad)

La Valise, Lyon, 2008, 53'.
(film disponible sur DVD)

Dubet (François)

La Galère, jeunes en survie, Paris, 1987.

Dufaux (Frédéric)

Fourcaut (Annie)

Skoutelski (Rémi)

Faire l'histoire des grands ensembles, *Bibliographie 1950-1980*, Lyon, 2003.

« Espaces Ordinaires », *Urbanisme*, n° 351, octobre-décembre 2006.

Lapeyronnie (Didier)

« Contre-monde », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p 53.

« Le Grand ensemble, histoire et devenir », *Urbanisme*, janvier-février 2002.

Linhart (Virginie)

« Des Minguettes à Vaux-en-Velin : les réponses des pouvoirs publics aux violences urbaines », *Cultures & Conflit*, n° 6, 1992.

Loupiac (Claude)

La Ville entre représentations et réalités, CNDP, Paris, 2005.

Olivier de Serres ou « la médina brumeuse », Centre social de Cusset, Villeurbanne, juin 1997.

Rochefort (Renée, sous la dir.)

« Les familles maghrébines dans la communauté urbaine de Lyon », *Cahiers de l'Ined*, n° 79, 1977.

Zancarini-Fournel (Michelle)

« Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) », *Vingtième siècle*, n° 84, octobre-décembre 2004, p 119.

SOURCES

Liste non exhaustive des principales sources utilisées dans l'exposition.

Archives municipales de Villeurbanne

Administration communale, dossiers de correspondance classés par thème (2 D) :

- > Dossier « Cité Olivier-de-Serres », plaintes, 2 D 94
- > Pétition de parents d'élèves algériens pour une école « mixte », 1^{er} octobre 1974, 2 D 143
- Dossiers relatifs à l'activité de Charles Hernu, député du Rhône (10 W) :
- > Lettre de Charles Hernu aux parents d'élèves des groupes scolaires Pasteur et Ferry, (25 mars 1981), 10 W 17
- Documentation du service Communication de la ville (260 W) :
- Conférence de presse de Charles Hernu sur Olivier-de-Serres du 24 octobre 1977, 260 W 9
- Tract du comité français-immigrés « On veut raser Olivier-de-Serres », 1977, 260 W 9
- Secrétariat général, dossiers de correspondance classés par thème (174 W) :

> lettre de Harlem Désir (SOS Racisme) à propos de l'affaire de l'expulsion de deux chefs de famille algériens (31 juillet 1986), 174 W 58

Archives départementales du Rhône

> Pétition au maire de Villeurbanne (4 mai 1980), 2542 W 11

> Rapports à l'inspecteur d'académie du Rhône (16 décembre 1975, 3 janvier 1977), 1646 W 2

> Rapport de l'inspecteur d'académie (30 mai 1979), 2511 W 14

Archives nationales, site de Fontainebleau

Travaux du Comité Peyrefitte, 19/790741, 19/850246

Institut national de l'audiovisuel (Ina)

« Les enfants des travailleurs étrangers », JT ORTF 13h, 4 novembre 1970

-

« Visite du quartier d'Olivier-de-Serres de Villeurbanne par Charles Hernu », JT FR3 Rhône-Alpes, 1^{er} 49

-

« Difficultés de cohabitation entre les Français et les habitants du quartier Olivier-de-Serres », JT FR3 Rhône-Alpes, 17 avril 1980, 2⁴⁷

Presse

« Olivier-de-Serres, un problème humain difficile à résoudre », *Le Progrès*, 16 juin 1977

-

« Les ruines de l'Après-Guerre », *Le Monde*, 8 novembre 1978

-

« La cité maudite... Comment un quartier de Villeurbanne est devenu en quelques années le Bronx lyonnais », *Le Nouvel Observateur*, 14 juin 1980

-

« Enfants d'immigrés et rentrée scolaire : la fin d'une maternelle ghetto à Villeurbanne », *Le Monde*, 30 septembre 1980

-

« Démolition, une solution juste », *Libération*, 12 février 1981

-

« Hernu et les vandales. Ce quartier de Villeurbanne où le maire veut faire expulser deux familles, le voici... », *Le Nouvel Observateur*, 25 juillet 1986

Le Rize

32

- Le Rize est un espace de culture et d'échange qui a pour mission de rassembler les Villeurbannais autour de leurs cultures et de favoriser le partage de leurs mémoires. Les activités pédagogiques et culturelles proposées par le Rize sont très diversifiées et ouvertes à tous ceux qui souhaitent comprendre, partager et vivre leur ville.

Il réunit une médiathèque, les archives municipales et des espaces culturels et pédagogiques pour proposer expositions, ateliers pédagogiques, lectures, spectacles, cinéma...

HORAIRES D'OUVERTURE

DU MARDI AU SAMEDI
DE 12H À 19H

LE JEUDI DE 17H À 21H
Horaires des archives
municipales

DU MARDI AU SAMEDI
DE 14H À 18H

LE JEUDI DE 17H À 21H

POUR VENIR AU RIZE

23-25 RUE VALENTIN-HAÛY
69100 VILLEURBANNE

Bus C3

arrêt Louis-Braille-Montaland

Bus 38

arrêt Blanqui-Tolstoï

Bus 11

arrêt Arago

Bus 198

arrêt Grandclément

Tram T3

arrêt Reconnaissance Balzac

Station Vélo'v

« Mémoires & société »

rue Valentin-Haüy

TARIFS

Entrée libre

Abonnement médiathèque du Rize selon les tarifs du réseau de lecture publique.

Consultation gratuite des archives (se munir d'une pièce d'identité officielle).

CONTACTS

Accueil renseignements :

04 37 57 17 17

Accueil médiathèque :

04 37 57 17 18

Accueil archives :

04 37 57 17 19

e-mail :

LERIZE@MAIRIE-VILLEURBANNE.FR

L'EXPOSITION

OLIVIER-DE-SERRES, RADIOGRAPHIE D'UNE « CITÉ GHETTO »

a été produite et réalisée par Le Rize / Ville de Villeurbanne

En association avec l'Ina et grâce à la collaboration du LARHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes : universités Lumière-Lyon 2, Jean-Moulin-Lyon 3, Pierre-Mendès-France-Grenoble 2 et l'ENS Lettres et sciences humaines de Lyon), de l'association CLAP et du journal *Le Progrès*.

Textes

Michelle Zancarini-Fournel / LARHRA

Le Rize avec la collaboration de Marie Pérouse

Graphisme et mise en espace

© *Pupik - Jérôme Granjon*

avec la collaboration d'Anthony Consolo, architecte

Reproduction d'archives

Martial Couderette

Crédits iconographiques

Archives municipales de Villeurbanne : pages 5, 6, 7, 11, 12, 18

Le Progrès : pages 4, 8, 9, 32

François Guy / Agence d'urbanisme : page 13

Gilles Michallet / Ville de Villeurbanne : page 20

Droits réservés : pages 15, 16, 17



